

DEPARTEMENT DU TARN		Date de transmission de l'acte: 14/04/2026																																				
ARRONDISSEMENT DE CASTRES		Date de reception de l'AR: 14/04/2026 081-218101871-DL_2026_041-DE AGEDI																																				
EXTRAIT DU REGISTRE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 avril 2026																																						
COMMUNE DE MOULAYRES		Date de convocation : 03 avril 2026																																				
		Le huit avril mille deux vingt-six, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Laurent BAZART, Maire de la commune, et a élu secrétaire de séance Karine SECHERET, 2 ^{ème} Adjointe																																				
		<u>PRESENTS</u> : Laurent BAZART, Frédéric MATUSZEWSKI, SECHERET Karine, Maud LEONARD, Carole TOURNIER, Anne-Laure VICTOR, Patrice BLATTES, Patrick CLEMENT																																				
		<u>REPRESENTES</u> : ALBOUY Francine (MATUSZEWSKI Frédéric)																																				
		<u>ABSENTS</u> : Richard GONNET, Brice AMALVY																																				
Délibération N° DL_2026_031		EN EXERCICE	QUORUM	PRESENTS	VOTANT	POUR	CONTRE	ABSTENTION																														
Vote du budget primitif de l'année 2026		11	6	8	9	9	0	0																														
		M. le Maire, explique que le budget primitif de la commune de Moulayrès pour l'année 2026 est présenté et adopté selon la nomenclature, par nature au niveau du chapitre comptable pour les sections de fonctionnement et d'investissement et sans budget annexe.																																				
		L'intégralité des dépenses et des recettes attendues au titre de l'année 2026 font donc l'objet du présent rapport. Il est rappelé que la majeure partie des dépenses d'investissement sont regroupées en opérations budgétaires d'investissement.																																				
		Au titre de la fongibilité des crédits permise par la nomenclature M57, le présent BP 2026 autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section de fonctionnement et d'investissement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.																																				
		Le budget total proposé pour 2026 se répartit ainsi :																																				
		<table><tr><td>BP 2026</td><td colspan="2">FONCTIONNEMENT</td><td colspan="2">INVESTISSEMENT</td></tr><tr><td></td><td>DEPENSES</td><td>RECETTES</td><td>DEPENSES</td><td>RECETTES</td></tr><tr><td>Réel</td><td>157 900,00 €</td><td>198 518,00 €</td><td>38 490 €</td><td>26 006,94 €</td></tr><tr><td>Ordre</td><td>188 473,06 €</td><td></td><td>3 749,94 €</td><td>188 373,06 €</td></tr><tr><td>Excédents reportés</td><td></td><td>147 855,06 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td>TOTAUX</td><td>346 373,06 €</td><td>346 373,06 €</td><td>42 239,94 €</td><td>214 380,00 €</td></tr></table>				BP 2026	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT			DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	Réel	157 900,00 €	198 518,00 €	38 490 €	26 006,94 €	Ordre	188 473,06 €		3 749,94 €	188 373,06 €	Excédents reportés		147 855,06 €			TOTAUX	346 373,06 €	346 373,06 €	42 239,94 €	214 380,00 €			
BP 2026	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT																																			
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES																																		
Réel	157 900,00 €	198 518,00 €	38 490 €	26 006,94 €																																		
Ordre	188 473,06 €		3 749,94 €	188 373,06 €																																		
Excédents reportés		147 855,06 €																																				
TOTAUX	346 373,06 €	346 373,06 €	42 239,94 €	214 380,00 €																																		
		La section de fonctionnement est à l'équilibre pour 346 373,06 € en dépenses et en recettes avec un excédent 2025 reporté de 147 855,06 €.																																				

Date de transmission de l'acte: 14/04/2026

Date de réception de l'AR: 14/04/2026

081-218101871-DL_2026_041-DE

AGEDI

La section d'investissement est en suréquilibre avec 42 259,44 € en dépenses et 214 380,00 € en recettes avec un virement de la section fonctionnement pour financer les projets d'investissement de 188 373,06 €.

Après avoir entendu le rapport du secrétaire général de mairie et du Maire, le Conseil Municipal délibère et adopte le budget 2026 de la commune de Moulayrès à l'UNANIMITE.

Karine SECHERET,
Secrétaire de séance



Laurent Bazart,
Maire

